

Ouverture d'une formation conduisant au

CQP Animateur de Loisir Sportif option

Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

<u>Etapes de votre inscription</u>	<u>dates</u>	<u>Renseignements complémentaires</u>
Epreuves de sélection	17-18/10/2018	Ecrit /oral / épreuve physique
Préentré	19/10/2018	Pour les candidats reçus aux épreuves de sélection
Début de formation	15/11/2018	De 9 h à 17h
Fin de formation	14/06/2019	
Durée de la formation	9 mois	
Volume horaire	200 heures	Dont 150 h en cours et 50 h en alternance
Jours des cours	1 à 2 jours / semaine	7 ou 14 heures + alternance
<u>S'inscrire aux épreuves de sélection :</u>		
Préinscription obligatoire	Dès maintenant	Sur le site web du Creps www.creps-wattignies.fr
Télécharger le dossier d'inscription	Après préinscription	Code d'accès au dossier sur le site
Retourner le dossier d'inscription	Au plus vite et avant le 05/10/2018	Par courrier ou en le déposant au Creps

Pré-requis :

- . Etre âgé de 18 ans au moment de l'entre en formation ;
- . Être en possession du PSC1 ou équivalent ;
- . Présenter une attestation de pratiques d'activités sportive de loisirs ou de performance dans les activités physiques relatives au diplôme : arts et éducation par les activités physiques d'opposition ; jeux de raquettes ; jeux de ballons, petits et grands terrains ; d'une durée minimale de 140 heures dans les trois années qui précèdent l'inscription en formation, Ou posséder un Brevet d'animateur fédéral correspondant de l'une des cinq fédérations (FFEPGV, UFOLEP, FSCF, FSGT, FFRS)
- . Ou être titulaire des TEP JSJO ;
- . Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des APS datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation.

Premiers Secours Civiques de Niveau

1 – PSC1

Fournir le diplôme si détenu

Avec le dossier d'inscription

Si non détenu, le passer avant l'envoi du dossier

Formation d'une journée au Creps de Wattignies (coût 50 €) en appelant au 03 20 62 08 55

Les Réunions d'Information

Type de réunion	dates	Renseignements complémentaires
Rendez- vous individualisé (accompagnement du candidat)	Sur demande	Sur demande de rendez-vous

Complément d'information

L'alternance

Volume horaire : 50 heures (en association de préférence)

Le tutorat

Compétent, disponible et engagé dans une démarche volontaire

Qualification à minima de niveau IV ou expériences professionnelles ou bénévoles dans le champ de l'encadrement des activités physiques pour tous de 3 années

Les épreuves de sélection

Epreuve orale de motivation à partir d'un dossier d'expériences (copies des diplômes, contrats de travail...) et d'un CV et d'une lettre de motivation de 20 à 30 mn